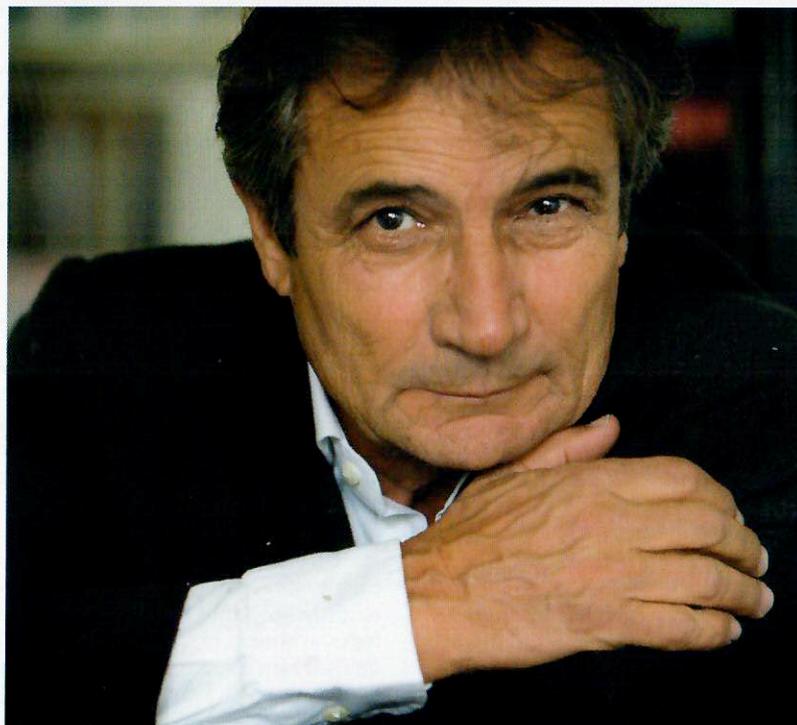


★ Riche d'une équipe de 48 salariés dont huit rédacteurs en chef, Tony Comiti Productions a produit 80 heures de documentaires et de reportages l'an passé, pour un chiffre d'affaires stable de 8 millions d'euros annuels. Une gageure, alors que les dernières sociétés indépendantes du secteur se retrouvent en difficulté après la baisse, voire la suppression des subventions du CNC pour les reportages d'actualité. Celle de Tony Comiti a néanmoins connu un bel été avec le succès de sa série documentaire *Les Routes de l'impossible*, avec des audiences entre 800 000 et 1 million de téléspectateurs sur France 5, et des reportages pour *Zone interdite* ou *TF1 Reportages* particulièrement suivis.



Tony Comiti

« Il faut sauver le savoir-faire français ! »

Quelles perspectives pour Tony Comiti Productions cette saison ?

Nous restons sur nos fondamentaux : le grand reportage, les documentaires, le magazine d'actualité... La production "fraîche" est aujourd'hui très fragile : nous sommes à peine à l'équilibre et quelques jours de tournage en plus suffisent à nous faire perdre de l'argent. Nous sommes aussi forcés d'innover sur le plan technique, mais le point positif, c'est que nous ouvrons la porte à de jeunes réalisateurs très créatifs. Ce qui complique la donne aujourd'hui, c'est que les chaînes françaises demandent surtout des sujets locaux : les sujets destinés au prime time sont trop domestiques pour se vendre à l'étranger et cela nous met en difficulté sur l'export. Nous avons donc une baisse dans cette activité à cause de leurs lignes éditoriales. Les sujets que nous exportions auparavant en Allemagne ou aux Pays-Bas n'intéressent plus ces pays sans témoignages allemands ou hollandais. Nous gardons la tête hors de l'eau grâce à notre volume très important, autour de 80 heures de programmes par an.

Profession grand reporter

Antoine Comiti débute comme photographe à 18 ans avant de couvrir, de 1972 à 1976, les principaux événements d'Amérique du Sud : coups d'Etat au Chili, en Bolivie et au Venezuela, révolution au Nicaragua, guérilla en Bolivie, filières de cocaïne... Il intègre ensuite TF1 en tant que grand reporter caméraman et couvre, pour les JT et les magazines d'information de la chaîne, les événements d'un bout à l'autre de la planète. En 1993, il quitte la Une et redevient indépendant pour monter l'agence de presse Tony Comiti sur le modèle des agences photo. L'agence est aujourd'hui l'un des principaux producteurs de reportages et documentaires pour les chaînes françaises et étrangères.

ne soutient pas ou peu les documentaires incarnés... L'avenir de la télévision, ce sont pourtant des narrations diversifiées, adaptées à des publics totalement différents. Il est important d'aider tous ces publics dans leur compréhension du monde. Les pouvoirs publics donnent le sentiment qu'il n'y en a que pour le cinéma et la fiction.

Produire pour les plateformes pourrait constituer un levier de développement...

Nous y travaillons. Nous sommes en pourparlers avec deux grands réalisateurs de cinéma pour les convaincre, car ces nouveaux acteurs sont avant tout attirés par les grands noms. Mais le problème, c'est que des plateformes comme Netflix prennent tous les droits, et si le réalisateur prend 30 ou 40 % du budget, que restera-t-il au producteur ?

Pourriez-vous à terme rejoindre un grand groupe, comme Capa

Nous restons sur nos fondamentaux : le grand reportage, les documentaires, le magazine d'actualité... La production "fraîche" est aujourd'hui très fragile : nous sommes à peine à l'équilibre et quelques jours de tournage en plus suffisent à nous faire perdre de l'argent. Nous sommes aussi forcés d'innover sur le plan technique, mais le point positif, c'est que nous ouvrons la porte à de jeunes réalisateurs très créatifs. Ce qui complique la donne aujourd'hui, c'est que les chaînes françaises demandent surtout des sujets locaux : les sujets destinés au prime time sont trop domestiques pour se vendre à l'étranger et cela nous met en difficulté sur l'export. Nous avons donc une baisse dans cette activité à cause de leurs lignes éditoriales. Les sujets que nous exportions auparavant en Allemagne ou aux Pays-Bas n'intéressent plus ces pays sans témoignages allemands ou hollandais. Nous gardons la tête hors de l'eau grâce à notre volume très important, autour de 80 heures de programmes par an. Nous sommes à l'équilibre grâce à nos archives, avec un catalogue riche d'environ 1 200 films, soit 28 000 séquences référencées chez les documentaristes français et internationaux, disponibles sur notre plateforme Tony Comiti Media. Cela nous rapporte entre 400 000 et 500 000 euros par an. D'où l'importance de la numérisation de notre catalogue et sa mise en valeur, que nous avons amorcées il y a plus de dix ans. Aujourd'hui, alors que les chaînes ont un grand besoin de contenus, ce catalogue constitue la richesse de notre agence. C'est vital.

Vous comptez sur la future loi audiovisuelle pour remonter la pente ?

Ce qui se passe actuellement est inquiétant pour les indépendants. Quand vous faites un *Zone interdite*, un *TF1 Reportages* ou un doc pour France Télévisions, ils ont trois ans et demi de droits. La volonté des diffuseurs est d'augmenter la durée de ces droits, ce qui est tout à fait normal



Tony Comiti

« Il faut sauver le savoir-faire français ! »

puisque ce sont eux qui financent, mais c'est inquiétant pour notre survie. Le secteur audiovisuel est en train de se réduire à une dizaine de mastodontes. Faire des films, c'est un processus complexe, et le système de régulation français avait jusque-là montré une grande souplesse d'adaptation : il ne faut pas casser le modèle. C'est dans l'indépendance que se trouve la grande créativité : il faut sauver le savoir-faire français ! L'exemple des *Routes de l'impossible* est significatif : l'émission s'exporte bien, mais le CNC a réduit de moitié son aide parce que nous sommes rentrés dans la catégorie de la série documentaire. Tout cela au moment où les coûts de production explosent, où nous devons faire les efforts pour la réalisation en 4K et l'utilisation de drones, sans lesquels ce type de reportages est devenu impensable. Cela fait plusieurs années que j'entends le gouvernement clamer qu'il faut développer l'exportation de programmes français, et on nous met

des bâtons dans les roues ! La France a un point de vue sur la planète qui est unique : ne laissons pas Al Jazeera et les Anglo-Saxons devenir les seuls regards sur la politique internationale et la géopolitique.

Une inquiétude que vous avez exprimée en avril dans une lettre adressée au ministre de la Culture. Quel retour avez-vous eu ?

Le ministère a transmis au CNC, qui comme vous le savez vient de changer de direction. C'était une alerte, pour expliquer nos graves difficultés économiques. Des gens vont se retrouver sur le tapis. Nous restons inquiets, même si nous ne sommes pas en guerre avec le CNC, qui reste à l'écoute. Nous avons des interlocuteurs qui comprennent la situation. Le soutien à la TNT a disparu en 2018, le soutien des docs qui ne sont pas de la création au sens strict du terme est devenu difficile, l'incarnation est très à la mode mais le CNC

ne soutient pas ou peu les documentaires incarnés... L'avenir de la télévision, ce sont pourtant des narrations diversifiées, adaptées à des publics totalement différents. Il est important d'aider tous ces publics dans leur compréhension du monde. Les pouvoirs publics donnent le sentiment qu'il n'y en a que pour le cinéma et la fiction.

Produire pour les plateformes pourrait constituer un levier de développement...

Nous y travaillons. Nous sommes en pourparlers avec deux grands réalisateurs de cinéma pour les convaincre, car ces nouveaux acteurs sont avant tout attirés par les grands noms. Mais le problème, c'est que des plateformes comme Netflix prennent tous les droits, et si le réalisateur prend 30 ou 40 % du budget, que restera-t-il au producteur ?

Pourriez-vous à terme rejoindre un grand groupe, comme Capa ou KM avant vous ?

Nous avons reçu des propositions que nous n'avons pas regardées, mais il faut évoluer avec son temps... L'union fait la force. Un mariage, pourquoi pas ? A condition que ce soit pour nous aider à évoluer et nous développer sur des secteurs cruciaux, comme par exemple le digital.

Propos recueillis par Raphaël Porier

Un portrait de Joeystarr pour France 5

★ Le réalisateur Richard Mellou termine en ce moment pour Tony Comiti Productions un portrait intime de Joeystarr (52') sur le modèle de *Gérard Depardieu grandeur nature*, qu'il avait réalisé en 2015. Le film devrait être diffusé en novembre sur la chaîne publique France 5.